

AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Juillet 2017



Renseignements :

Par courriel : AEFA@sen.parl.gc.ca

*Par la poste : Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international
Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4*

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :

www.senate-senat.ca/aefa.asp

Le Sénat est présent sur Twitter : [@SenatCA](https://twitter.com/SenatCA), suivez le comité à l'aide du mot-clé diésé #AEFA



This report is also available in English



AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

Ordre de renvoi.....	1
Le comité	2
LA CRISE GRANDISSANTE AU VENEZUELA	4
ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION AU VENEZUELA	5
INTERVENTIONS RÉCENTES DU CANADA	6
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ.....	7
Annexe A – Liste des témoins.....	10



ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 27 janvier 2016 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, conformément à l'article 12-7(4) du Règlement, soit autorisé à examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général;

Que le Comité fasse rapport au Sénat avant le 30 juin 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Charles Robert

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 21 juin 2017 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Patterson,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 27 janvier 2016, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international concernant son étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général soit reportée du 30 juin 2017 au 30 juin 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Charles Robert



AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

LE COMITÉ



L'honorable Raynell Andreychuk
Présidente *



L'honorable Percy E. Downe
Vice-président*

Les honorables sénateurs:



Salma
Atallahjan



Patricia Bovey



Anne Cools



Jane Cordy



Dennis Dawson



Nicole Eaton



Marc Gold



Leo Housakos



Sarabjit Marwah



Thanh Hai Ngo



Victor Oh



Raymonde
Saint-Germain



Yuen Pau Woo

Membres d'office du comité :

L'honorable Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare)

L'honorable Claude Carignan, C.P. (ou Yonah Martin)



Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes

Direction des comités du Sénat :

Marie-Eve Belzile, greffière du comité

Debbie Larocque, adjointe administrative

Direction des communications du Sénat :

Marcy Galipeau, chef, Comités et activités de rayonnement

Mila Pavlovic, agente de communications, Comités



Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (le comité) a tenu des audiences à la fin mai et au début juin 2017 sur la crise politique, économique et humanitaire grandissante au Venezuela. Ces audiences avaient pour but de recueillir des renseignements récents sur la dégradation de la situation et sur la dynamique régionale qui s'est installée depuis que le comité a déposé son [rapport](#) sur le Venezuela en 2016. Ont témoigné, entre autres, un député de l'Assemblée nationale du Venezuela, des membres de la communauté vénézuélienne au Canada, des spécialistes canadiens et internationaux sur le Venezuela et des représentants d'Affaires mondiales Canada.

LA CRISE GRANDISSANTE AU VENEZUELA

Le comité a entendu parler des mesures troublantes prises par le régime du président Nicolás Maduro pour s'accrocher au pouvoir aux dépens des processus démocratiques et de la structure constitutionnelle du pays. Les témoins ont indiqué que le régime avait essentiellement neutralisé l'Assemblée nationale, l'organe législatif du pays pourtant dominé par l'opposition, et qu'il contrôle le processus politique en usant de son influence sur des institutions clés, comme la Cour suprême. En outre, le gouvernement a suspendu la campagne qui aurait abouti à un référendum portant sur la révocation du président et a déclaré l'état d'urgence en 2016. Tout récemment, en mai 2017, le président Maduro a annoncé qu'une assemblée constituante serait convoquée en juillet 2017 afin de réécrire la constitution. Des témoins ont dit craindre que les règles constitutionnelles régissant la convocation d'une telle assemblée soient contournées par le gouvernement pour assurer la sélection de partisans du régime Maduro. Selon certains, le résultat d'un tel processus inconstitutionnel ferait du Venezuela une « véritable dictature ».

Les témoins ont déclaré que la crise politique au Venezuela avait eu pour effet d'accentuer le déclin brutal de l'économie du pays. Les réformes populistes et les priorités en matière de redistribution de la richesse du président Hugo Chávez, le prédécesseur de Maduro, ont créé une économie contrôlée par l'État et largement dépendante de l'industrie lucrative du pétrole, au détriment d'autres secteurs. Le Venezuela était donc vulnérable, sur les plans politique et économique, lorsque le marché mondial du pétrole s'est écroulé. L'économie continue donc de s'effondrer, le pays affichant un taux d'inflation à trois chiffres, soit le plus élevé dans le monde à l'heure actuelle. Les mesures de contrôle des devises et les faibles réserves en devises étrangères ont également eu des conséquences négatives. Les salaires, lorsqu'ils sont payés, ne sont pas suffisants pour assurer aux travailleurs des conditions de vie minimales. Pour sa part, le gouvernement est devenu de plus en plus tributaire de l'aide financière de la Russie et de la Chine pour soutenir l'industrie pétrolière, accordant à ces deux pays un intérêt important dans l'avenir du régime Maduro.

Les témoins ont souligné les graves conséquences de ces événements politiques et économiques sur le bien-être des Vénézuéliens. Ils ont rapporté au comité que la mainmise du régime Maduro sur l'économie du pays a précipité une crise humanitaire à grande échelle au



AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

Venezuela. En particulier, les importations des biens essentiels qui ne sont pas produits en quantité suffisante par cette économie axée sur le pétrole, comme la nourriture et les médicaments, ont chuté. Par conséquent, les Vénézuéliens vivent davantage dans l'insécurité alimentaire, et un nombre croissant font face à des problèmes de malnutrition. La pénurie de médicaments et de fournitures médicales de base ainsi que l'effondrement des services de santé essentiels ont une incidence notable sur les indicateurs de santé au pays, notamment sur les taux de mortalité infantile et maternelle. Des maladies qui avaient été éradiquées, comme la diphtérie et le paludisme, refont surface au pays. La pauvreté, y compris la pauvreté extrême, est de plus en plus répandue parmi la population vénézuélienne.

Les témoins ont également décrit comment la situation des droits de la personne au Venezuela a continué à se détériorer au cours des derniers mois. En particulier, le comité a appris que le gouvernement avait recours à la force pour réprimer les manifestations massives visant à contester les mesures prises par le gouvernement et à sensibiliser le public à la crise humanitaire au Venezuela. Le gouvernement a mis en détention des milliers de manifestants, y compris des dirigeants du mouvement antigouvernemental, des défenseurs des droits de la personne et des Vénézuéliens de tous âges, lesquels sont soumis à un processus judiciaire militaire plutôt qu'un procès civil. Selon les témoins, en raison des mesures prises par le gouvernement, 60 personnes sont décédées, 3 000 ont été blessées et plus de 2 000 ont été arrêtées depuis le début d'avril 2017. Des déclarations et des rapports produits récemment par le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) et des groupes de surveillance internationaux, comme Amnistie internationale et Human Rights Watch, corroborent les dires des témoins au sujet de ces violations des droits de la personne¹.

ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION AU VENEZUELA

Les témoins ont décrit les difficultés rencontrées par des pays comme le Canada et, de manière plus générale, la communauté internationale, en vue d'apporter une aide humanitaire indispensable et de favoriser un règlement pacifique de la crise au Venezuela.

En partant, le gouvernement Maduro nie l'existence d'une crise humanitaire. Malgré les offres répétées d'aide humanitaire, il a refusé l'accès au pays à des groupes internationaux crédibles qui pourraient évaluer les besoins en matière de nourriture et de médicaments de la population vénézuélienne. Le comité a appris que la ministre de la Santé du pays avait été congédiée récemment pour avoir publié des données statistiques contraires à la position officielle du

¹ Voir : OEA, [Venezuela: OAS Secretary General Calls for Respect for Right to Peaceful Protest](#) communiqué, 18 avril 2017; OEA, [Luis Almagro calls on the Government of Venezuela to respect the voice of the people and settle differences through elections](#), communiqué, 9 avril 2017; OEA, [OAS Secretary General Calls on Venezuelan Regime to Immediately Halt Repression](#), communiqué, 7 avril 2017; Secrétaire général de l'OEA, [Updated Report on Venezuela to the Permanent Council](#), 14 mars 2017; Amnistie internationale, [Venezuela](#); Human Rights Watch, [Live Updates: Venezuela's Crisis](#).



AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

gouvernement en ce qui concerne la situation humanitaire au Venezuela. Il a aussi entendu des allégations soutenant que les forces militaires vénézuéliennes avaient assumé le contrôle de toutes les denrées alimentaires et des provisions médicales importées dans le pays et qu'elles distribueraient ces biens à son avantage ou les vendraient à des prix inabordables pour ceux qui en ont besoin.

Les témoins ont indiqué que les efforts internationaux visant à promouvoir une solution viable à la crise au Venezuela se sont avérés vains jusqu'à maintenant. À titre d'exemple, ils ont parlé du dilemme auquel font face les États-Unis, à savoir si les sanctions visant des représentants vénézuéliens devraient être étendues à l'industrie pétrolière du Venezuela, soit le dernier moteur économique du pays. De telles sanctions auraient probablement pour conséquence non voulue de propulser davantage la population vers la catastrophe. D'autres témoins ont parlé d'efforts multilatéraux aux Nations Unies et au sein d'organismes régionaux, comme l'Organisation des États américains (OEA), qui n'ont pas généré de consensus suffisamment solide sur la situation au Venezuela. Le comité a appris que l'absence de consensus s'expliquait par de nombreuses allégeances au régime Maduro de la part de pays et de groupes régionaux clés. C'est le cas notamment de la Russie et de la Chine, qui font partie du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que de Cuba et d'autres pays membres de la Communauté caribéenne (CariCom) au sein de l'OEA, dont bon nombre sont dépendants du pétrole vénézuélien subventionné fourni dans le cadre de l'initiative PetroCaribe.

INTERVENTIONS RÉCENTES DU CANADA

Des représentants d'Affaires mondiales Canada ont fourni des renseignements à jour sur des initiatives bilatérales et multilatérales lancées ou appuyées récemment par le gouvernement du Canada dans le but de résoudre la crise au Venezuela. Le Comité a appris que ces initiatives sont surtout axées sur la volonté du Canada d'atténuer la crise humanitaire. Il a d'ailleurs entendu que le Canada est régulièrement en contact avec les organismes humanitaires au Venezuela et dans les pays voisins afin d'obtenir le plus de renseignements crédibles possible sur la crise humanitaire. Il a également été informé que le Canada continue d'exhorter le gouvernement vénézuélien à inviter des organisations humanitaires internationales sur son territoire afin qu'elles procèdent à une évaluation objective des besoins, ce qui permettrait la prestation d'une aide humanitaire internationale, y compris du Canada.

Le Comité a également entendu que le gouvernement du Canada avait fait des déclarations aux niveaux les plus élevés et à l'occasion de différents forums, incluant des déclarations du premier ministre et, devant l'OEA, par la ministre des Affaires étrangères. Ces déclarations ont invité le gouvernement du Venezuela à honorer ses obligations internationales en matière de respect des droits civils et politiques des Vénézuéliens, à libérer tous les prisonniers politiques, à établir sans tarder un calendrier électoral et à mettre en application des politiques économiques qui répondent aux besoins des citoyens.



De plus, le Canada, en coordination avec des pays de l'OEA aux vues similaires, fait pression sur le Venezuela au sein de ce forum et insiste sur l'importance du rétablissement d'un cadre démocratique constitutionnel au Venezuela, et ce, dans l'intérêt de la stabilité régionale, de la consolidation démocratique et de la protection des droits de la personne.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Comme il l'a déjà souligné dans d'autres rapports sur les relations du Canada avec d'autres pays de l'hémisphère occidental, **le comité estime que le Canada, en tant que « pays des Amériques », a tout intérêt à ce que la crise au Venezuela se règle de manière favorable. D'ailleurs, en raison de ses relations de plus en plus étroites avec des pays clés de la région, de sa visibilité au sein de l'OEA et de son engagement à l'égard de la promotion des valeurs démocratiques, de la primauté du droit et des droits de la personne, le Canada dispose de plusieurs opportunités lui permettant de jouer un rôle de leadership dans l'hémisphère.**

En particulier, le comité souligne l'importance pour le gouvernement du Canada d'assumer un rôle de leadership afin de juguler la crise humanitaire au Venezuela et de s'assurer qu'une aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Plus précisément, il encourage le gouvernement du Canada à continuer d'appuyer les projets qui sont financés par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) de l'ambassade canadienne et qui ont pour but de renforcer la capacité des organisations non gouvernementales vénézuéliennes impliquées dans des initiatives touchant la santé et le bien-être social. En outre, le comité demande au gouvernement du Canada d'accorder la priorité aux efforts régionaux visant à tenir un dialogue avec le président Maduro pour l'amener à autoriser, dans un avenir rapproché, une mission d'évaluation des besoins humanitaires, menée par des groupes humanitaires internationaux reconnus, et à garantir un accès complet, sécuritaire et sans entrave au personnel et à l'aide humanitaire, en conformité avec les normes internationales. Le Comité encourage également le gouvernement canadien à accroître le soutien accordé à des organismes internationaux, comme le Comité international de la Croix-Rouge et les agences spécialisées des Nations Unies, qui sont prêtes, sur invitation du gouvernement, à offrir une aide humanitaire au Venezuela.

Afin de favoriser le retour de la démocratie, de la primauté du droit, de la stabilité et de la prospérité au Venezuela, **le comité encourage à nouveau le gouvernement du Venezuela et les chefs de l'opposition, ainsi que les intervenants régionaux et internationaux, à mettre en place des mesures concrètes et constructives pour améliorer fondamentalement la situation politique, économique et humanitaire du pays.** À cette fin, il demande au président Maduro d'exercer l'autorité pleine et entière de sa charge d'une manière positive et respectueuse des droits et des responsabilités des citoyens vénézuéliens, et notamment ceux des représentants élus et des fonctionnaires judiciaires. Certaines mesures sont essentielles :



AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA : ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION

fournir une aide humanitaire fondée sur les résultats des missions d'évaluation des besoins effectuées par des organismes d'aide humanitaire reconnus; libérer les prisonniers politiques; adopter un calendrier électoral établi d'un commun accord et rétablir l'ordre constitutionnel au Venezuela, conformément aux obligations internationales du pays en matière de respect des principes démocratiques. Le comité encourage toutes les parties à la crise à respecter les institutions politiques vénézuéliennes et à satisfaire les engagements internationaux du pays eu égard aux processus démocratiques, à la primauté du droit et aux droits de la personne. Il les encourage également à refuser la violence et à ne pas politiser les processus démocratiques et judiciaires. Le comité souligne également l'urgence de ces efforts étant donné l'aggravation constante de la crise politique, économique et humanitaire à laquelle fait face le peuple vénézuélien.

Comme les positions des États clés de la région continuent d'évoluer, le comité estime que **le Canada peut jouer un important rôle de leadership en soutenant la vague d'initiatives récentes visant à venir en aide aux Vénézuéliens**. En particulier, il encourage le gouvernement du Canada à mettre à profit les liens bilatéraux et régionaux qu'il a tissés au sein de l'OEA et d'autres institutions. Ces liens incluent notamment des partenariats avec des pays aux vues similaires, tels que le Mexique et l'Argentine, dont les récentes initiatives régionales s'harmonisent avec les priorités du Canada, afin de renforcer son engagement avec les deux pays dans différents forums, y compris au sein de l'OEA. Sont aussi visés les pays du CariCom, qui sont nombreux à partager avec le Canada une tradition démocratique découlant des valeurs véhiculées par le Commonwealth. Dans cette optique, le comité encourage également le gouvernement du Canada à tenir compte des leçons tirées d'autres crises politiques dans les Amériques ou ailleurs, et de l'importance de trouver des moyens créatifs pour engendrer un changement positif au Venezuela.

Enfin, compte tenu des conséquences sur l'Assemblée nationale du Venezuela résultant des mesures prises par l'exécutif, notamment l'élimination de son pouvoir en tant qu'organe législatif dûment élu, le comité s'engage à poursuivre les discussions avec les parlementaires vénézuéliens et à attirer l'attention sur leur sort dans le cadre de forums interparlementaires appropriés. Le comité invite donc les parlementaires du Sénat et de la Chambre des communes du Canada à étudier la possibilité de mener une initiative conjointe dans le but de bâtir des liens de confiance et d'assurer la médiation entre les parties clés de la crise au Venezuela.

Le comité continuera de se tenir au courant de la situation au Venezuela et des efforts déployés par le Canada et la communauté internationale afin d'en arriver, par la négociation, à une solution, laquelle doit d'abord et avant tout mettre l'accent sur la santé et le bien-être du peuple vénézuélien. Il réitère l'importance de promouvoir les priorités du Canada dans la région et la stabilité dans l'hémisphère, et ce, en appuyant des mesures que prendrait le Venezuela pour trouver une solution pacifique et durable à la crise. Il encourage les Vénézuéliens à s'engager à rétablir la prospérité de leur pays et à faire renaître l'espoir qui animait auparavant la population.



ANNEXE A – Liste des témoins

31 mai 2017

Council of the Americas/Americas Society :

Eric Farnsworth, vice-président (par vidéoconférence).

Fondation d'engagement canadienne-vénézuélienne :

Maria Margarita Torres, membre honoraire;

Orlando Viera-Blanco, président.

1 juin 2017

Assemblée nationale du Venezuela :

Eudoro Antonio González Dellán, député et chef de la délégation vénézuélienne au parlement du Mercosur (le Parlasur) (par vidéoconférence).

7 juin 2017

À titre personnel :

Pablo Heidrich, professeur adjoint, Le baccalauréat en études mondiales et internationales, Université Carleton.

8 juin 2017

Affaires mondiales Canada :

Sylvia Cesaratto, directrice, Amérique du Sud;

Andrew Shore, directeur, Direction des relations hémisphériques;

Sean Sunderland, directeur adjoint, Amérique du Sud.